

# Union européenne : ne pas perdre de vue l'intérêt général !

**A**u moment où est rédigé cet éditorial, à la mi-avril 2019, le moins qu'on puisse dire est qu'on est dans la plus grande incertitude au sujet du devenir immédiat de l'Union européenne (UE). En saura-t-on un peu plus au moment où nos lecteurs prendront connaissance de ce texte à quelques jours du scrutin ? Sans même parler du roman-feuilleton du Brexit, rien n'est moins sûr, tant divergent les visions spécifiques des acteurs concernés, qu'il s'agisse des pays-membres de l'UE ou de leurs composantes politiques. Et cela au détriment de l'intérêt général, un concept qu'il n'est évidemment pas facile d'exprimer de façon univoque mais qui devrait quand même avoir quelque rapport avec l'idée de s'unir. De s'unir certes « dans la diversité », comme le proclame la devise de l'UE, mais néanmoins de s'unir. Et d'abord de s'accorder sur les questions à proprement parler européennes à mettre en débat. Donc en particulier de ne pas proposer aux électeurs de mettre au premier plan des motivations de leur vote leurs éventuels ressentiments à l'égard de la politique intérieure de leur pays, comme l'ont hélas recommandé certains des candidats français à cette élection lors de leur première confrontation télévisuelle.

Cette confrontation nationale était au demeurant tristement édifiante à de multiples points de vue et en particulier s'agissant de son absence largement partagée de réalisme sur ce qu'est effectivement aujourd'hui l'UE, avec ses défauts mais aussi ses qualités, et dont l'exemple aveuglant du Brexit montre à quel point il est déraisonnable de ne pas en tenir compte. Ce n'est qu'à partir de là qu'on peut envisager son évolution. Dans ce numéro de la revue, l'ancien président de la Banque centrale européenne, reprenant et élargissant ce qu'il avait dit de l'euro dans le premier entretien qu'il nous avait accordé en octobre dernier<sup>1</sup>, évoque lui-même « les défis à relever » mais en partant de « l'état de l'Union » et non pas comme si tout était à détruire et à reconstruire *de novo*. Personne n'est à l'évidence obligé de partager l'engagement résolument optimiste de Jean-Claude Trichet sur l'avenir de l'UE et de l'euro, mais de là à entrer, non sans quelque démagogie, dans le jeu de ceux qui pensent que tout va mal il y a plus qu'une marge.

Nous vivons dans des sociétés multiculturelles plutôt qu'interculturelles même s'il existe, à la longue, un certain degré d'interpénétration des dites cultures. Et cela malgré

<sup>1</sup> *Diasporiques* n°43, Jean-Claude Trichet : « La résilience de la zone euro face à la crise financière des années 2007-2008 confirme la solidité du projet historique des Européens ».

« l'inertie » – au sens technique du terme – que leur confère inévitablement leur enracinement spécifique, le plus souvent multimillénaire, dans l'histoire de l'humanité. Ces cultures mais aussi nombre d'autres facteurs induisent la genèse des convictions dont nous sommes les uns et les autres imprégnés et que nous exprimons individuellement ou collectivement. Autant il est illusoire – compte tenu de leur inertie sus évoquée – d'avoir une influence notable sur l'évolution interactive des cultures, autant peut-on affronter avec un peu plus d'optimisme opératoire le domaine des convictions. Celles-ci sont en effet plus accessibles, dans la mesure où leur gestion ne saurait avoir l'ambition sans nul doute démesurée d'interagir directement avec les fondements culturels de nos sociétés. Or avoir des convictions n'implique en rien de convaincre ceux qui ne les partagent pas : la cohabitation non violente de convictions différentes est à la fois une nécessité imposée par le désir de paix sociale et un enjeu positif dans la mesure où elle permet d'éviter le manichéisme ultrasimplificateur de ceux qui estiment détenir « la » vérité et dès lors que leurs opposants sont dans l'erreur, avec toutes les conséquences qu'implique une telle condamnation sans appel. Prendre acte, à tous niveaux de l'organisation de la société, de la diversité convictionnelle en tant qu'atout collectif serait, à l'inverse, un acte démocratique majeur, pour autant que cette culture du dissensus s'accompagne d'un effort de respect réciproque des tenants des diverses convictions confrontées. Est-il besoin de préciser qu'une telle volonté de compréhension mutuelle a bien entendu ses limites et ne saurait

remettre en question la légitimité des mouvements sociaux suscités par les inégalités majeures qui affectent nos sociétés ?

La façon dont les élections de mai 2019 s'engagent ne laisse guère d'espoir que de telles questions de fond soient abordées au cours de la campagne. Mais rien n'interdit qu'elles le soient dès le début de la prochaine législature européenne. Et, en revenant aux premières remarques de cet éditorial, pourquoi ne pas le faire au travers d'une interrogation sur la signification à donner aux deux termes de la devise de l'UE : « unie » et « diversité » ? Comment faire pour que la volonté de s'unir – elle ne va nullement de soi, il faut la légitimer, historiquement et prospectivement ! -- ne conduise pas à brimer la diversité dans la multiplicité de ses dimensions ? Aborder de front cette difficile question contribuerait sans nul doute à conforter cet ensemble sociétal sans précédent historique qu'est d'ores et déjà l'Union européenne. ☺